

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/412
12 juillet 2005

(05-3111)

MÉCANISME POUR L'ÉLABORATION DES NORMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE **L'Australie fait un don de 195 000 francs suisses en faveur du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce**

Le 1^{er} juillet 2005, le gouvernement australien a signé un Mémoire d'accord avec l'OMC en vue d'une contribution de 200 000 dollars australiens (195 000 FS environ) en faveur du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce, qui aide les pays en développement à accroître leur connaissance et leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales.

"Je voudrais remercier le gouvernement australien pour sa contribution au Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce", a dit M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC. "Les pays en développement ont souvent des difficultés à satisfaire aux prescriptions sanitaires et phytosanitaires en vigueur sur leurs marchés d'exportation. Ce nouveau don nous aidera à répondre aux demandes d'assistance des pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires"

Le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la santé, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé animale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il a été établi grâce à un financement initial du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale et du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement de l'OMC.

À ce jour, six Membres de l'OMC ont donné des fonds au MENDC: la France, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie. Le Secrétariat de l'OMC administre le fonds du MENDC, qui finance le programme.

FIN